

G. BRÂNCUȘ, VOCABOLARUL AUTOHTON AL LIMBII ROMANE

București, 1983, 196 p.

La recherche de mots anciens non latins du roumain, ainsi que les nombreux problèmes de caractère linguistique et extralinguistique qu'elle contient, ont attiré depuis longtemps déjà l'attention des historiens de cette langue. A partir de Hasdeu¹, la comparaison avec l'albanais a été considérée comme un critère méthodique sûr. Et ce critère scientifique réside à la base de la vaste étude monographique «Le vocabulaire autochtone de la langue roumaine» (Bucarest, 1983) de Grigore Brâncuș².

Les thèmes traités et les solutions proposées dans l'ouvrage constituent un effort de synthèse de l'opinion roumaine actuelle relative aux coïncidences lexicales entre l'albanais et le roumain. C'est pour cette raison, en profitant de l'occasion d'un examen fût-ce sommaire des solutions proposées par l'auteur, on trouve nécessaire de s'arrêter plus longtemps sur certaines questions fondamentales qui se rattachent directement au traitement des rapports linguistiques albano-roumains en général, en concentrant l'attention surtout sur les correspondances lexicales des deux langues.

Dès le début de l'ouvrage, l'auteur examine quelques questions qui déterminent la progression méthodique de toute l'étude, telles que le recueil de l'élément lexical autochtone en roumain, la méthode d'étude, etc..

De la sorte, un certain nombre d'unités lexicales du roumain que l'on ne parvient pas à expliquer comme des éléments latins, slaves, turco-tatars, hongrois, etc., et qui ont leurs correspondantes respectives dans le fonds autochtone indo-européen de la langue albanaise, sont traitées par l'auteur comme des éléments lexicaux autochtones de cette ancienne population indo-européenne de la partie nord-orientale des Balkans, qui, après l'invasion romaine (II^e siècle de notre ère), a été entièrement romanisée, mais que

1. B.P. Hasdeu, *Istoria critică a românilor*, I, 1873, p. 306 sv.; O. Densușianu, *Histoire de la langue roumaine*, Paris, 1901; Al. Rosetti, *ILR*, II, București, 1964, p. 27; S. Pușcariu, *Limba Română*, I², București, 1976, p. 160 sv.; I.A. Candrea, *Limba albaneză în raporturile ei cu limba română*, 1931; Al. Philippide, *Originea românilor*, II, 1928, etc.. Nous nous sommes limités aux seuls travaux des chercheurs roumains.

2. Rappelons ici certains des travaux de cet auteur: *Despre valoarea aoristului în Albaneză*, SCL, 1960, 1, pp. 61-72; *Paralele frazeologice rumuno-albaneze*, SCL, 1960, 4, pp. 913-918; *Observații asupra etimonurilor albaneze din DLRM*, 1961, 2, pp. 193-204; *Originea consoanei H din limba română*, SCL, 1961, 4, pp. 471-475; *Intercalarea pronumelui neaccentuat în formale de plural ale imperativului albanes*, in «Omagiu lui Aleksander Rosetti la 70 de ani», București 1965, pp. 89-91; *Probleme ale reconstrucției elementelor lexicale în româna comună*, SCL, 1976, 2, pp. 205-218, etc..

l'on estime avoir laissé quelque trace dans le latin balkanique, dont a été formé plus tard le roumain. Ce sont précisément ces traces qui matérialisent la conception du dit substrat de la langue roumaine, qui représente aujourd'hui le domaine le plus obscur et le moins éclairci dans l'histoire de cette langue.

Le fait qu'un grand nombre de ces unités, inexplicables en roumain, reconnaissent leurs correspondantes respectives dans le fonds autochtone indo-européen de l'albanais, pousse l'auteur vers le chemin frayé précédemment par les chercheurs qui se sont occupés de problèmes du substrat roumain. Ils embrassent presque tous la thèse selon laquelle les éléments les plus certains hérités du substrat sont ceux qui ont des correspondants identiques ou semblables en albanais. Comme l'affirme l'auteur, «tout mot roumain que l'on estime en provenance du substrat, doit être recherché avant tout en albanais. C'est la seule méthode par laquelle on puisse dire quelque chose de sûr, concernant son origine préromaine» (p. 11). En s'efforçant de déterminer à travers la phonétique historique les variantes les plus anciennes des diverses coïncidences lexicales, l'auteur aboutit à la conclusion que ces unités ont eu, à une période ancienne, des aspects phonétiques identiques dans les deux langues et que les plus grandes différenciations de caractère phonétique, mais aussi sémantique, se sont produites plus tard, après la période de la constitution des formes propres à la langue albanaise ou la langue roumaine. Rappelons ici, entre autres, l'assourdissement des consonnes sonores finales en alb. *mës (-zi)* : roum. *mînz*, alb. *bank(-gu)* : roum. *bunget*, etc.; le passage */-rd/ > /rdh/* : alb. *gardh* : roum. *gard*, alb. *shkardhë* : roum. *scardă*; la formation du phonème */y/* en albanais : alb. *byk* : roum. *buc*; la formation secondaire des phonèmes en fin de mot : alb. *shkrumb* : roum. *scrum*, *katund* : *kătun*, etc.; le rhotacisme de *l* en roumain et sa vélarisation en albanais : alb. *avull*, *mugull* : roum. *abure*, *mugure*.

En se servant de la méthode historique-comparée dans le matériel des faits, l'auteur fait pour un certain nombre de coïncidences la reconstitution des phases anciennes qui témoignent que les comparaisons étymologiques peuvent apporter pour les deux langues des archétypes communs qui, selon toute vraisemblance, remontent à la période du roumain commun et de l'albanais ancien.

De l'autre part l'auteur a voulu remonter plus en profondeur des siècles en cherchant à établir des ponts entre l'élément héréditaire non latin du roumain et l'élément héréditaire indo-européen de l'albanais. Or sur ce point, il est conscient lui aussi que la méthode qu'il suit ne garde plus son efficacité (p. 18). La raison unique et décisive en est l'absence totale de documents écrits dans les langues anciennes balkaniques non grecques. Dans ce cadre historique fumeux, il adopte dès le début une position déterminée,

afin de mener plus loin ses recherches³. C'est ainsi que l'auteur écrit à la page 17 : «Selon toute vraisemblance, les reconstitutions des phases anciennes nous indiquent que pour les deux langues *les traitements étymologiques* peuvent conduire à des archétypes communs. D'où l'on peut tirer une conclusion très importante concernant la structure étymologique du vocabulaire de l'albanais, qui consiste précisément à accepter une composante thrace dans sa formation originelle. Cette conclusion à laquelle on a abouti exclusivement à travers la comparaison avec le roumain, est compatible avec celle à laquelle on aboutit à travers l'examen des éléments phonétiques de type *satem* de l'albanais et à travers la constatation de certaines reliques thraces, dans le lexique de l'albanais».

Sans vouloir s'arrêter sur la question du substrat du roumain, on trouve nécessaire de discuter avec l'auteur sur sa conviction relative à la présence d'une composante thrace dans la structure étymologique du lexique de l'albanais. On peut faire à cette assertion de l'auteur plusieurs remarques :

1. Il est trop difficile, sinon impossible, de parvenir à cette déduction à travers la comparaison historique des mots anciens communs aux deux langues.

Comme E. Çabej l'a constamment souligné dans ses études⁴, à la définition des formes de l'albanais ancien la place principale est occupée par la comparaison historique interne du matériel linguistique de cette langue. Tandis que la comparaison linguistique avec le roumain est un moyen auxiliaire. De l'autre part, en roumain, la comparaison avec l'albanais pour l'élément en question est un moyen indispensable. D'autant plus, comme l'affirme de manière répétée l'auteur lui-même, la langue des Thraces, des Thraco-Daces ou des Gêto-Daces continue d'être de nos jours encore presque inconnue.

2. Selon l'auteur, «cette conclusion (voir le point 1) ... est compatible avec celle à laquelle on aboutit à travers l'examen des éléments phonétiques de type *satem* de l'albanais ... ». On a l'impression que l'auteur établit ici une continuité temporelle-génétique: lier les éléments de type *satem* de l'albanais avec une composante thrace entre les éléments constituants de cette langue. Il reste de lier dans la continuité temporelle les éléments *centum* de l'albanais à une langue — *centum* non grecque des Balkans,

3. De telles conclusions a priori sont déjà notoires dans la littérature linguistique balkanique. La cause fondamentale en est que l'on opère sur une période historique obscure avec des données linguistiques défectueuses. Par conséquent, le substrat du roumain a lui aussi été présenté sous diverses appellations, telles que: illyrien (Densusianu, Candrea), thrace (Hasdeu), daco-mésien (Georgiev), thraco-dace (Vraçiu, Candrea), dace, etc. D'autres ont considéré ces correspondances lexicales plutôt sur le plan de l'influence réciproque de l'illyrien et du thrace (Miklosich, Jokl), autrement dit de l'albanais et du roumain (Jokl, Çabej, Capidan, Puşcariu, etc.).

4. Voir E. Çabej, *Studime etimologjike*, I, p. 35 sv.

qui pour l'auteur résulte être l'illyrien, bien qu'il ne s'explique pas ouvertement sur cela⁵.

a) Ces affirmations de l'auteur sont en opposition avec les résultats obtenus par la science de l'albanologie. Notamment à partir de Pedersen⁶, il a été prouvé que l'albanais est dans ses éléments constituants une continuation sans intermédiaire d'une langue *satem* des Balkans.

b) Etant donné que l'albanais est dans ses éléments constituants une langue *satem*, une question se pose alors à juste titre: quelle position occupe la dite composante thrace au *fondement* de cette langue ou, autrement dit, quelle position occupe la composante *satem* thrace dans la constitution de l'albanais? L'auteur ne peut pas résoudre cette question en faveur du thrace non seulement parce que le thrace est inconnu, mais aussi parce que l'élément lexical *satem*, commun à l'albanais et au roumain, ne peut pas être séparé des caractéristiques générales et particulières du lexique héréditaire indo-européen de l'albanais. On ne pourrait affirmer le contraire qu'au sujet du roumain, où ces éléments *satem* ont pénétré dans l'essence *centum* de cette langue romane.

c) L'albanais reste en rapport de *filiation* avec un des idiomes non grecs des Balkans. L'examen minutieux des faits peu nombreux intra et extralinguistiques qu'offre l'antiquité balkanique, fait accepter comme moins contestable la thèse qui établit des liens génétiques sans intermédiaire entre l'albanais et l'illyrien⁷. Tandis que la thèse d'une origine thrace se heurte à

5. Comme on le voit, l'auteur n'est pas assez clair dans la présentation de sa thèse. Le lecteur n'est éclairé sur cette thèse que dans une certaine mesure et juste au dernier chapitre de l'ouvrage, où l'auteur écrit: «Cette conclusion (voir le point 1 — B.D.)... coïncide avec ce qui résulte de l'étude directe des caractères indo-européens de l'albanais, c.-à-d. l'albanais se révèle comme un idiome de la structure thrace (récemment Barić, Gabinski), daco-mésien (Georgiev) ou bien comme une synthèse thraco-illyrienne (Jokl, Capidan) ou comme un idiome illyrien avec des influences thraces (Çabej, Rosetti). On peut donc, en tout cas, parler d'une composante thrace dans les éléments constituants de cette langue» (p. 184). Pour l'auteur il importe donc seulement d'établir le lien génétique-temporel: *l'élément satem de l'albanais — une composante thrace de cette langue*.

6. H. Pedersen, *Die Gutturale im Albanesischen*, in KZ, 36, 1900, p. 305 sv.; E. Çabej, *Hyrje në historinë e gjuhës shqipe*, in «Fonetika historike e shqipes», 1960, p. 109.

7. Voir, entre autres, Miklosich, *Die slavischen Elemente im Rymnischen*, in «Denkschriften der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften», Philos., hist., Classe, XII (1861), Wien, p. 8; P. Kretschmer, *Einleitung in die Geschichte der griechischen Sprache*, Göttingen, 1896; G. Meyer, *Die lateinischen Elemente im Albanesischen*, in «Gröbers Grundriss», I, 1888, p. 804; H. Pedersen, KZ, 36, 1900, p. 297 sv.; E. Çabej, *Problemi i autoktonisë së shqiptarëve në dritën e emrave të vendeve*, in BUSHT SSSH 1958, 2; *Problemi i vendit të formimit të gjuhës shqipe*, in SF, 1972, 4; M. Domi, *Probleme të historisë së formimit të gjuhës shqipe, arritje dhe detyra*, in SF, 1982, 3, p. 13 sv. et nr. 4, p. 11, sv.; H. Mihăescu, *Linguistika dhe etnogjeneza e shqiptarëve*, in SF, 1982, 3, p. 55 sv..

des difficultés insurmontables. On peut constater aussi que Brâncuș lui-même s'en retire à bon droit⁸.

3. L'affirmation de l'auteur que la présence d'une composante thrace dans la constitution originelle de l'albanais est prouvée aussi par la constatation de certaines reliques thraces dans le vocabulaire de l'albanais, n'est pas convaincante. La présence de reliques étrangères dans le corpus lexical de l'albanais ou de sa langue mère, l'illyrien, ne témoigne pas d'une composante dans le sens employé par l'auteur. Les études balkanistiques et albanologiques⁹ de jusqu'à présent ont toujours considéré en principe juste l'affirmation concernant l'existence d'une influence réciproque entre les langues anciennes et postérieures des Balkans. Or en albanais cette influence n'a pas changé la structure étymologique du lexique.

Le chapitre *Un emprunt à l'albanais ou un héritage du substrat* a pour objet principal la question à savoir si les éléments lexicaux communs avec l'albanais sont hérités en roumain ensemble avec le fonds latin de la langue ou s'ils sont des emprunts postérieurs à l'albanais. L'auteur pose dès le début une alternative: ou bien ces éléments remontent à une période récente et, par conséquent, proviennent de l'albanais, ou bien ils sont héréditaires en roumain et, par conséquent, se rattachent directement à la langue du substrat thraco-dace. La limite temporelle qui sert de ligne de démarcation dans le rapport *héritage-emprunt*, est pour l'auteur le temps de la formation du roumain (Ve-VIII^e siècles) ou de l'albanais (IV^e-VI^e siècles)¹⁰ en tant que langues qualitativement distinctes de leurs langues mères dans l'antiquité balkanique¹¹.

En analysant tout le matériel linguistique dans le cadre de cette alternative, l'auteur, tout comme la plupart des chercheurs roumains actuels¹²,

8. Dans son article *Über die einheimischen lexikalischen Elemente im Rumänischen*, in «Revue des études sud-est européennes», I, 1963, 3-4, pp. 306-317, l'auteur considère l'albanais comme provenant du thrace ou d'un idiome thrace. Voir à ce propos la critique d'E. Lafe, in SF, 1, 1969, pp. 181-183.

9. Voir E. Çabej, *Disa probleme themelore të historisë së vjetër të gjuhës shqipe*, in BUSHT SSSH, 4, 1962, p. 119 sv.; M. Domi, *art. cit.*, in SF, 1982, 4, p. 12 sv..

10. Pour le roumain, voir ILR, II, p. 15 sv.; J. Coteanu, *Morfologia numelui în proromână*, București, 1969, p. 11 sv.. Pour l'albanais, voir E. Çabej, *Problemi i autoktonisë së shqiptarëve në dritën e emrave të vendeve*, in BUSHT SSSH, 2, 1958, pp. 54-62; *Problemi i vendit të formimit të gjuhës shqipe*, in SF, 4, 1972, pp. 3-23; Sh. Demiraj, *Gramatikë historike e gjuhës shqipe*, 1986, p. 44 sv.

11. Il faut ajouter que l'auteur détermine la source de l'albanais à l'intérieur de l'alternative *héritage-emprunt*. La solution de cette alternative en faveur de l'héritage rattache l'albanais à une parenté d'origine avec le substrat thraco-dace. Par conséquent, pour l'auteur «la tâche de la recherche est de démontrer que ces liens ne se sont pas développés récemment, dans le roumain commun et respectivement dans l'albanais commun» (pp. 20-21).

12. Voir Rosetti, ILR, I, pp. 266-267; I.I. Russu, *Elemente autohtone în limba română*, București, 1970, pp. 122-203; ILR, III, p. 314; Al. Vraciu, *Limba daco-geților*, Timișoara, 1980, p. 130.

s'évertue à prouver que ces éléments tirent leur origine du substrat¹³. Au soutien de cette thèse, il fournit un certain nombre d'arguments qui résultent de l'étude du matériel des faits. Parmi les arguments invoqués par l'auteur, séparons trois comme les plus importants, sans cependant vouloir nous en occuper spécialement:

a) Les affinités étymologiques (les archétypes communs) caractérisent, en règle générale, la phase antique de l'albanais ou du roumain et non pas celle récente.

b) Les éléments roumains du substrat ont subi des traitements phonétiques identiques avec ceux latins. C'est ainsi que l'on discerne le phonème /ʒz/ < /gʷ/ dans *brîndză*: alb. *brenzat*, *budză*: alb. *buzë*; le phonème /j/ (< */g ʷ/): alb. /gj/ dans *jumătate*: alb. *gjysmës*; le rhotacisme de l vélaire intervocalique (roum. *abure*: alb. *avull*, roum. *măgură*: alb. *mugull*, etc.); la structure phonétique des mots (groupes de consonnes, l'accent) etc.. Il s'agit dans tous les cas de particularités qui n'apparaissent pas dans les emprunts postérieurs du roumain, comme par exemple dans les emprunts au slave, etc..

c) Dans les coïncidences des deux langues il y a aussi des distinctions. Il s'agit tout d'abord de distinctions phonétiques où au même son du roumain correspondent plusieurs sons en albanais et vice versa¹⁴.

Sans vouloir engager un débat concernant les arguments apportés par l'auteur dans la solution du rapport *héritage: emprunt*, il est nécessaire cependant de nous arrêter brièvement sur deux problèmes de caractère général qui concernent la place de l'albanais dans ce rapport, ainsi que l'angle sous lequel sont considérées ces correspondances dans les deux langues.

13. Bien qu'en principe l'auteur admette comme probable une influence réciproque d'une période ancienne, qui présuppose un contact géographique, pour lui (p. 28) ce contact ne signifie pas une symbiose albano-roumaine qui s'est poursuivie des siècles durant (p. 2).

14. D'autres arguments que l'auteur apporte en faveur de la thèse du substrat et contre celle de l'emprunt, sont: 1) Si la langue des Géo-Daces est inconnue, cela ne signifie pas qu'elle n'a pas existé. 2) Dans certains cas les correspondants roumains contiennent des traits phonétiques plus anciens que ceux de l'albanais. 3) Le fait que beaucoup d'autres termes ont des formes identiques dans l'albanais commun et dans le roumain commun ne constitue pas de preuve en faveur de l'emprunt à l'albanais. 4) Cette remarque est valable aussi pour les mots qui se présentent aujourd'hui sous des formes identiques pour les deux langues. 5) En roumain il y a également un nombre considérable (environ une centaine) d'éléments préromains qui n'ont pas de correspondants en albanais. 6) Si l'on admet que le substrat a laissé des traces importantes d'ordre phonétique et grammatical, il est naturel d'admettre également l'existence de ses traces dans le vocabulaire. 7) Il y a un certain nombre de toponymes (*Carpați, Olt, Mureș, Someș*, etc.) qui proviennent sûrement du substrat. 8) L'uniformité de cet élément sur toute l'étendue géographique de l'aire linguistique roumaine est contre un emprunt éventuel à l'albanais. 9) Parmi les traces (bien que trop pauvres) de la langue des Géo-Daces, il y en a avec lesquelles on peut établir des rapports certains étymologiques de mots roumains et de leurs correspondants albanais: *druī, druete*: alb. *turenë* avec le toponyme dace *Drobeta*, Δρόβέτις, *mazăre*: alb. *bizele* «pois» avec μῆξοῦλά chez la liste de Dioscoride.

1) Même si l'on accepte sans aucune hésitation que les unités lexicales en question en roumain sont héritées du substrat, cela ne pourra pas prouver, linguistiquement parlant, l'existence d'un lien génétique direct entre ce substrat et la langue mère de l'albanais¹⁵.

2) Une explication fondée de ces correspondances exige avant tout une stratification temporelle de toutes les unités lexicales pour voir leur ancienneté dans chacune des langues. Au cas où elles s'avèrent plus récentes dans ces deux langues que la rupture des contacts directs entre les ancêtres des Albanais et ceux des Roumains, il est difficile alors de pouvoir parler d'influence d'une langue sur l'autre.

De l'autre part, le rapport *héritage: emprunt* dans ces correspondances est aussi étroitement lié au commencement de ces contacts, ce qui correspond à l'époque où ont été constitués le roumain et l'albanais¹⁶ en tant que langues qualitativement particulières par rapport à leurs langues mères, respectivement le latin balkanique et l'illyrien (voir aussi la note 10). Les niveaux temporels de différentes unités, qui remontent à une période lorsque l'albanais et le roumain n'étaient pas encore formés en tant que langues qualitativement nouvelles, ne peuvent pas être situés dans le cadre des rapports entre ces deux langues.

Dans le cas concret (comme l'auteur aussi s'est efforcé de le faire) on peut préciser cela en s'appuyant sur les anciens phénomènes phonétiques qu'ont subis une bonne partie de ces mots dans les deux langues. C'est ainsi, par exemple, que l'auteur remarque lui aussi qu'une série d'unités qui contiennent dans leur structure phonétique le reflet d'un son guttural indo-européen, remontent à une couche plus ancienne préroumaine ou pré-albanaise: alb. *çjap*, *thjap*: roum. *çap*, alb. *thark*: roum. *țark*, alb. *dhallë*: roum. *zară*, etc.¹⁷. A cette couche appartient aussi un certain nombre d'unités qui sont liées du point de vue étymologique avec les données de la toponymie ancienne des Balkans, telles que *mal* dans les toponymes *Malua*, *Dacia Maluensis*, illyr. *Dimallum*; *mëz*: *mînz*, thrace *Mezhani*, mes-sap. *Juppiter Menzana*, etc.

Dans le dernier cas, l'examen plus poussé de ces correspondances dépasse les limites de l'histoire des deux langues et entre dans l'explication des liens originels et des rapports historiques entre les langues indo-européennes qui étaient parlées dans les parties orientale et occidentale de la péninsule balkanique. Dans ces langues ces unités peuvent être un héritage direct du fonds commun indo-européen et, en partie, c'est probablement aussi le

15. Voir p. 20 où l'auteur écrit que «les rapports entre le roumain et l'albanais sont bien plus profonds que ceux que détermine une influence simple...». Il est à rappeler dans ce cas la conclusion de G.R. Solta dans *Einführung in die Balkanlinguistik*, Darmstadt, 1980, qui détache les balkanismes linguistiques des liens génétiques entre les peuples des Balkans.

16. Voir E. Çabej, *Disa mendime mbi marrëdhëniet gjuhësore rumuno-shqiptare*, in SF, 1, 1975, p. 54; Sh. Demiraj, *Gramatikë historike...*, 1986, p. 43, où ces correspondances sont traitées dans le cadre des correspondances linguistiques albanoroumanes en général.

17. Voir sur l'albanais Pedersen, *op. cit.*, p. 340.

résultat des interférences dans l'aire linguistique balkanique¹⁸ Seulement que dans leur étude il faut toujours tenir compte que:

1) Les unités respectives en albanais ont subi la même évolution phonétique qu'ont subie les mots de son fonds autochtone, alors qu'en roumain elles se sont adaptées à l'évolution phonétique de sa langue mère, le latin balkanique. C'est là que réside l'essentiel de la thèse du prof. E. Çabej¹⁹, selon lequel le substrat est lié à un changement de langue. Un tel changement a eu lieu en roumain, mais non pas en albanais.

2) Parallèlement aux traits communs, comme l'affirme l'auteur lui-même (p. 22), elles présentent, dans chacune des langues, même des traits distinctifs.

Il faut aussi remarquer que la stratification temporelle ne remonte pas pour toutes les unités communes à la période d'avant la formation du roumain. Sur la base de l'analyse phonologique et grammaticale, on a recueilli un certain nombre d'unités qui remontent à la période des contacts intensifs entre les ancêtres les Albanais et ceux des Roumains²⁰. On se suffira de rappeler ici des unités telles que roum. *hameş*: alb. *hamës*; roum. *moş* «vieux»: alb. *moshë* «âge», etc, où l'évolution des divers phonèmes en roumain n'apparaît pas dans les couches lexicales plus anciennes de cette langue. A l'intérieur de ce cadre historique, la probabilité de l'emprunt est plus justifiée dans le rapport *héritage* — *emprunt*. Dans ce cas-là il faut déterminer les méthodes linguistiques appropriées pour trouver avec précision le sens par lequel est passé l'emprunt. Pour cela, parallèlement à l'analyse phonologique, un rôle important est joué aussi par les analyses diachroniques de la formation des mots et celles sémantiques pour chaque mot en particulier. De même, il faut prendre en considération entre autres que:

1) Ces mots communs sont d'une assez grande ancienneté. Dans une grande partie, comme l'affirme E. Çabej, ils remontent à la période quand «les ailes de l'extrémité nord-orientale de l'ethnie albanaise — attestées aussi par des équivalences toponomastiques telles que... Scupi: Shkup; Naissus: Nish; Astilus: Shtip — au haut moyen âge, selon toute vraisemblance à une époque antérieure à l'invasion slave, ont été contiguës, en voisinage de contact direct, avec les ailes de l'extrémité sud-occidentale de l'ethnie roumaine et ce lien a été nourri davantage par l'intermédiaire de la transhumance des bergers nomades...»²¹.

18. Parmi ces hypothèses il y a aussi celle qui suppose l'influence d'une langue plus ancienne, antérieure à l'arrivée des Illyriens ou des Thraces sur ces territoires. Voir, à propos de *mal*, la littérature respective. G.R. Solta, *op. cit.*, pp. 20, 48 sv..

19. Voir E. Çabej, *Disa mendime mbi marrëdhëniet gjuhësore shqip-taro-rumune*, in SF, 1, 1975, p. 54.

20. Voir E. Çabej, *ibid.*, p. 43 sv., où il met en relief un contact de voisinage durant le haut moyen âge entre les ancêtres des Roumains et des Albanais.

21. Vori E. Çabej, *art. cit.*, p. 52 sv..

2) Dans la plupart des cas en albanais ces unités ne se présentent pas «isolées»²². Par isolement ici nous n'entendons pas seulement la présence ou l'absence de la famille lexicale de laquelle fait partie l'unité en question, mais aussi le type de formation de mots qu'elle représente, ainsi que d'autres particularités de caractère phonologique (les phénomènes phonologiques qui ont amené à la création des phonèmes, le temps de sa création) et de caractère sémantique (le champ sémantique du mot).

La partie principale de l'ouvrage est constituée par les chapitres *Mots autochtones certains* et *Mots autochtones possibles*. L'auteur y a recueilli les conclusions obtenues lors de l'examen du matériel des faits apportés jusqu'à ce jour pour la comparaison entre les deux langues. Dans le premier groupe l'auteur range les unités (89 unités) qui résultent d'une manière sûre être une partie composante du lexique autochtone thraco-dace du roumain, tandis que dans le deuxième groupe il englobe des unités (43 unités) avec des parallèles identiques ou semblables en albanais, mais que la majorité des chercheurs considèrent d'origine latine, grecque ancienne ou slave. En tout cas, les correspondantes albanaises sont expliquées comme des unités héritées du fonds autochtone indo-européen de cette langue.

Dans les deux chapitres se font remarquer les efforts de faire une synthèse des conclusions scientifiques tirées jusqu'à présent dans ce domaine de la comparaison bilingue, ainsi que la contribution personnelle de l'auteur. Le classement et le groupement des particularités phonologiques que manifestent ces unités dans chacune des langues et en rapport l'une avec l'autre, la reconstitution des archétypes communs qui remontent aux phases anciennes de ces langues, l'analyse des évolutions sémantiques et de l'usage dans le temps et l'espace augmentent davantage l'intérêt porté à un solution linguistique de ce problème si complexe de l'histoire de la langue roumaine.

Sans vouloir pénétrer dans le traitement en détail du matériel apporté par l'auteur, on se limitera à quelque remarque de caractère général, qui concerne le traitement de quelques unités communes qu'il regroupe dans le fonds certain du lexique autochtone (chapitre III).

1. Il est nécessaire de procéder à une stratification temporelle plus précise des unités communes. Il est à considérer que, pour nombre d'unités, l'ancienneté préromaine reste à examiner d'une manière plus convaincante. Prenons par exemple l'unité *gresie* «roche sédimentaire dure, employée comme matériau de construction, comme abrasif, etc.», ar. *grease*, *greasă*, istr. *gręse*. Elle a été apportée toujours pour la comparaison avec l'alb. *gęrrėsę*, *grresę*. Pour l'auteur, cette unité est en roumain un héritage du substrat, qui vient à travers la forme préliminaire **gresa* > roum. commun *greasă*, qui se présente bien conservée en aroumain et en istro-roumain. Alors que la forme daco-roumaine *gresie* est une reconstitution postérieure, après le changement du type de déclinaison. A première vue, on a l'impression qu'il y a une concordance totale entre la structure phonétique de l'unité et les lois de la phonétique

²². Voir E. Çabej, *ibid.*, p. 49 sv..

historique du roumain. Il s'agit de la conservation d'un s intervocalique suivi des voyelles postérieures a, o. En roumain il a été conservé immuable depuis la période latine de la langue²³: lat. *casa* > roum. *casă* «maison»; lat. *mensa* > roum. *masă* «table». Or les plus grandes difficultés surgissent de sa confrontation avec l'unité correspondante en albanais.

Comme on le sait, *gërresë*, *grresë* de l'albanais est un nom concret non primitif constitué par la racine verbale *gërr(vej)* avec le suffixe productif de l'albanais *-esë*²⁴. De l'analyse phonétique de ce suffixe il résulte que la spirante *-s-* ne doit pas être assez ancienne pour appartenir à une phase antique de la langue albanaise. Avec Meyer²⁵ on admet maintenant que le reflet de s indo-européen a donné en albanais, entre autres, *sh*: alb. *asht* comparé au gr. *ostéon*, lat. *os ossis*, sanscr. *asthi*; *ashtë*, *është* cf. au lat. *est*, vx. sl. *jest*, etc.

Selon toute vraisemblance, ce s résulte être conçu des suites de l'évolution du groupe **-tj-*²⁶, où l'on suppose comme phase intermédiaire une affriquée semblable au phonème /c/: roum. /t/. En albanais l'alternance **/tj/ > */c/ > */s/* s'est emparée du fonds autochtone et latin de la langue²⁷ *lus* < **lutjō*; *mas* < **matjō*. Tandis qu'en roumain le reflet du groupe **-tj* a conservé la phase de l'affriquée /g/²⁸ roum. *înălța* «enlever, lever» < < lat. *inaltiare*, *invāta* «apprendre» < lat. *invitiare*; *puț* (alb. *pus*) < lat. *putes*; *ospaț* < lat. *hospitium*.

Cette unité se présente entièrement isolée en roumain même dans le domaine de la formation des mots. Si en albanais le suffixe *-(e)së* < **-tia* (voir la note 24) est devenu productif dans la langue, en roumain la finale *-să* dans *greasă* (daco-roum. *gresie*) reste un cas tout à fait isolé. D'autant plus la correspondante roumaine de l'alb. *-(e)së* est, comme on s'y attend même phonétiquement, le suffixe *-ție* < lat. *(a)tio*²⁹.

Comme il résulte de l'analyse de la formation et de l'analyse phonétique de l'unité examinée, cette unité en roumain ne peut pas être située à une couche très ancienne de la langue, d'autant moins comme un héritage du substrat. L'explication authentique linguistique approche la comparaison

23. Voir: ILR, II, București, 1969, pp. 53, 201.

24. Voir Xhuvani-Çabej, *Prapashtesat e gjuhës shqipe*, Tirana, 1962, p. 37.

25. G. Meyer, *Albanesische Studien*, III, p. 40 sv., H. Pedersen, KZ 36, 1900, p. 277 sv.; E. Çabej, *Hyrje në historinë e gjuhës shqipe*, *Fonetika historike e shqipes*, Tirana, 1961, p. 119.

26. L'origine du suffixe *-esë* en albanais reste encore obscure. Selon G. Meyer et Meyer-Lübke, il provient du lat. *-itia* ou *-entia*, selon Pedersen du lat. *-atio*, *-atia*. Tandis que Jokl pense à une origine autochtone, comme quoi il résulterait de **-tia*. Voir Xhuvani — Çabej, *op. cit.* En tout cas on doit admettre que ce suffixe contient à son origine le groupe **-ti* suivi d'une voyelle.

27. Voir G. Meyer, *Albanesische...*, III, 1892, p. 25.

28. Voir ILR, II, 1969, pp. 34-35, 202-203 et M. Sala, *Contribuții la fonetica istorică a limbii române*, București, 197, p. 74. Alors que l'union [t] + [i] + [o,u] a donné en roum. [c].

29. Voir A. Niculescu, *Individualitatea Limbii române între limbile romanice*, 2, București, 1978, p. 116 sv..

bilingue de la période des contacts entre les ancêtres de Albanais³⁰ et des Roumains.

Le fait que cette unité en roumain présente un cas tout à fait isolé lexical, grammatical et phonétique, résoud ce rapport en faveur de l'emprunt à l'albanais en roumain.

Des remarques semblables concernant la stratification temporelle convenable étaient possibles même à propos de correspondances comme *hamës*: roum. *hameş*; *moshë*: roum. *moş*, *moaşă* «vieux, vieille» etc..

2. Il faut noter que pour certaines unités l'explication des rapprochements entre les deux langues se heurte à de grandes difficultés de caractère phonétique, lexical et grammatical au point à rendre peu probable qu'elles aient une base étymologique commune. Si elles continuent à être apportées pour la comparaison, ce n'est que grâce à la tradition linguistique de jusqu'à ce jour. Les analyses proprement dites et la géographie linguistique concernant ces unités détachent les liens entre les deux langues. Par conséquent, il est inutile de les invoquer pour la comparaison.

C'est ainsi que l'on rencontre de grandes difficultés d'interprétation étymologique dans des paires comme alb. *drojë* «crainte, peur», roum. *droaie* «bande, foule, grande quantité»; roum. *leurdă* «plante de la famille des liliacées qui a l'odeur de l'ail»: alb. *hudhër* «ail»; roum. *noian* «océan, largeur», alb. *Ujanë* «cours d'eau», etc.. Dans ces paires de mots le rapprochement bilingue est, à notre avis, tout à fait dû au hasard. L'interprétation étymologique ne peut être justifiée que sur un plan, soit phonétique, soit sémantique, soit grammatical (en ce qui concerne la formation des mots), mais elle se heurte à de grandes lacunes sur les autres plans. Par exemple, roum. *droaie*: alb. *drojë* s'approchent jusqu'à un certain point sous l'aspect phonétique, alors que roum. *leurdă*: alb. *hudhër* seulement sous l'aspect sémantique.

Il y a aussi des cas où l'interprétation étymologique n'est pas justifiée, malgré des rapprochements sur tous les plans. Ainsi par exemple, à notre avis il est tout à fait par hasard que l'on trouve une parenté sémantique et phonétique entre roum. *bîlc* «petit étang, mare, vallée étroite et marécageuse dans les montagnes» avec l'alb. *pellg* «étang, bassin». L'auteur lui-même affirme que ce mot n'est attesté qu'en daco-roumain, voire là aussi il est entièrement régional (p. 41). Sans prétendre nous arrêter plus longuement sur le traitement étymologique de ces deux unités, nous pensons que roum. *bîlc* est une création onomatopéique régionale, qui n'a pas de rapport direct avec l'albanais.

Nous pensons également que roum. *cioc* «bec»: alb. *cok* «marteau»; roum. *ghionoaie* «pic»: alb. *gjon* «oiseau rapace qui chante la nuit», etc., ne sont que des correspondances onomatopéiques occasionnelles.

30. Il faut remarquer que l'alternance (*/ti/ >) /c/ > /s/ est un fait de l'albanais et non pas de sa langue mère, l'illyrien. Voir la note 23. De même le passage /t/ + /i/ > /tʰ/ est un fait du roumain. Voir M. Sela, *op. cit.*, p. 71.

*

* *

Comme il ressort de ce que l'on vient de voir, la question de l'explication historique des anciens mots communs de l'albanais et du roumain présente de grandes difficultés qui exigent des recherches ultérieures et sous plusieurs aspects. Dans ce cadre l'ouvrage du chercheur roumain Grigore Brâncuş constitue une contribution plus poussée dans le sillon des efforts faits jusqu'à ce jour pour expliquer cette question importante.

Bardhyl Demiraj